



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE ROUSSILLON  
VILLE DE LÉRY

**AVIS PUBLIC  
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Aux personnes intéressées par les projets de règlements suivants :

- 2025-553            *modifiant le règlement de zonage 2016-451 afin d'apporter les ajustements nécessaires aux limites de certaines zones dans le cadre de la concordance du règlement de zonage du règlement 2025-556 modifiant le plan d'urbanisme*
- 2025-556            *modifiant le règlement du plan d'urbanisme afin de revoir la délimitation de certains espaces vacants soumis à un règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble et d'agrandir l'affectation multifonctionnelle à même l'ensemble des lots 5 141 850 et 5 141 851*

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :**

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 19 mars 2025, le conseil municipal de la ville de Léry a adopté, par résolution, les projets de règlements numéro 2025-553 et 2025-556 modifiant respectivement le règlement de zonage numéro 2016-451 et le plan d'urbanisme numéro 2016-450.

L'adoption des projets de règlements 2025-553 et 2025-556 se fait de manière simultanée dans le cadre d'une modification du plan d'urbanisme et l'adoption d'un règlement de concordance à celle-ci. Ils feront l'objet d'une procédure spécifique prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Le projet de règlement 2025-553 vise, en concordance avec le règlement 2025-556 modifiant le plan d'urbanisme, à apporter des ajustements à la délimitation des zones H01-02, H01-05 et H01-79 pour donner suite à une révision des espaces vacants soumis au règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble dans le secteur ouest de la ville ainsi qu'aux zones H02-43 et N04-75 pour donner suite à un agrandissement de l'affectation multifonctionnelle.

Le projet de règlement 2025-556 vise à revoir la délimitation de certains espaces vacants soumis à un règlement sur les plans d'aménagement

d'ensemble dans le secteur ouest de la ville et à agrandir l'affectation multifonctionnelle à même l'ensemble des lots 5 141 850 et 5 141 851. Les zones touchées par les projets de règlements 2025-553, 2025-556 sont illustrées ci-dessous :



2. Qu'une assemblée publique de consultation sur ces projets de règlements aura lieu le 7 avril 2025 à 17h00 à l'Hôtel de Ville situé au 1, rue de l'Hôtel-de-Ville. Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire ou une personne désignée par celui-ci, expliquera le contenu de ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement.
3. Les projets de règlements ci-haut mentionnés peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville situé au 1, rue de l'Hôtel-de-Ville à Léry durant les heures normales d'ouverture.
4. Ces projets de règlements **ne contiennent pas** de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

## Résumé du projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme

Le projet de règlement 2025-556 vise à revoir la délimitation de certains espaces vacants soumis à un règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble dans le secteur ouest de la ville et d'agrandir l'affectation multifonctionnelle à même l'ensemble des lots 5 141 850 et 5 141 851.

Avis public donné Léry, ce 20 mars 2025



*Michel Morneau, MAP Urb.  
Directeur général et greffier-trésorier*